

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAYAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 MAI

INFORMATIONS

Madame la Comtesse de Paris, revenant d'Espagne et se rendant en Angleterre, est arrivée lundi matin à Paris.

De Boulogne-sur-Mer, 30 avril. — Les trois enfants du Comte de Paris, accompagnés de M. Morrhain et de quelques domestiques, sont arrivés de Paris et se sont embarqués immédiatement pour l'Angleterre.

Dimanche soir, très brillante réception, suivie d'un bal, chez M. le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville, président de la Droite royaliste, qui rouvrait pour la première fois les salons de son magnifique hôtel de la rue de Varenne. On remarquait à cette magnifique réception la présence de S. A. R. Mgr le duc de Chartres et de LL. AA. RR. le prince et la princesse Philippe de Saxe-Cobourg-Gotha.

MOUCHARDS OFFICIELS

« On nous avait assuré, disait hier la Lanterne, que le Président de la République, petit-fils du grand Carnot, avait fait prendre des renseignements en Russie sur la manière dont la police de ce pays protège le souverain dans ses voyages, contre les tentatives des prétendus nihilistes de M. Krüger, le chef de la police de Berlin.

« Aussi nous savions qu'une bande de mouchards de la police secrète devaient accompagner le Président de la République dans ses pérégrinations forcées, à travers les populations du Midi qui lui sont si peu sympathiques.

« Hier, un fait absolument scandaleux s'est produit.

« Le journal la Gironde avait convié nos confrères à un repas à bord de la Gironde, vapeur appartenant à ce journal.

« Au moment de se mettre à table on fut tout étonné de trouver la salle envahie par un tas d'individus à mines patibulaires, véritable ramassis de la rue de Jérusalem.

« C'étaient en effet MM. les mouchards officiels qui s'étaient invités au dîner et disposaient largement de l'hospitalité qu'on ne leur avait pas offerte.

« Il y eut explications très vives et, détail piquant, ils refusèrent de s'en aller malgré les injonctions du syndic qui avait loué le bâtiment et payé le repas.

« Le chef de cette bande, un sieur Escouroux, interpella vivement les personnes présentes et déclara que ses mouchards valaient bien des journalistes.

« Nous regrettons de ne pas être de l'avis du sieur Escouroux.

« Nous estimons, il est vrai, les gardiens de la paix qui sont en grande majorité de très honnêtes et de très braves gens, mais nous avons le plus profond mépris pour tout ce qui émerge aux fonds secrets, fût-ce même des mouchards officiels dirigés par un sieur Escouroux.

« Et ce mépris est si général que ce sera avec un haut le cœur que le public accueillera la protestation du sieur Escouroux... »

UNE RÉUNION BOULANGISTE

La Ligue d'actions s'est définitivement constituée, avant-hier soir, dans une réunion privée, tenue boulevard Sébastopol, n° 6.

M. Laguerre présidait et MM. Vergoin, Laisant et Martineau l'assistaient.

Après une discussion sur les statuts de la nouvelle Ligue qui ont été définitivement votés, un ouvrier a pris la parole pour demander que la nouvelle Association affirmât ses sentiments socialistes. Quelques boulangistes n'ont pas tenu à s'avancer, et cette question a été remise à une séance ultérieure.

Le bureau définitif est ainsi composé : MM. Laguerre, président ; Laisant, de Ménéval, Déroulède, Jousot, vice-prési-

dents ; Martineau, secrétaire-général ; Naquet, Le Hérisse, Susini, Vergoin, Rochefort, Mayer, etc., membres du comité.

En terminant, M. Laguerre a fait une courte allocution sur les devoirs de la Ligue qui lui a valu les applaudissements de l'assistance, d'ailleurs peu nombreuse.

NOUVELLE LETTRE DU GÉNÉRAL BOULANGER

M. Lucien Millevoye a signalé au général le numéro du journal russe le Nord, qui dit aussi que la réussite du boulangisme pourrait être la source de graves complications. Le général lui a répondu par la lettre suivante :

« Paris, le 30 avril 1888.

« Mon cher ami,

« Vous avez appelé mon attention sur l'article du Nord en date du 28 de ce mois.

« Je ne saurais protester avec trop d'énergie contre les sentiments qu'on m'y prête. La loyauté de mes sentiments y est absolument méconnue ; je tiens à le dire hautement vis-à-vis de la France et de l'Europe.

« On calomnie la France démocratique en lui prêtant des pensées d'agression, auxquelles pour ma part j'ai été et demeure résolument opposé. Je croyais m'être exprimé à cet égard avec une netteté suffisante pour avoir le droit d'être compris de tous.

« Croyez, mon cher ami, à mes dévoués sentiments.

« Général BOULANGER. »

LE POURVOI DU GÉNÉRAL CAFFAREL

Le général Caffarel et M^{me} Limouzin se sont pourvus en cassation contre l'arrêt qui a maintenu les condamnations prononcées par la 4^e chambre (3,000 fr. d'amende au général, six mois de prison à M^{me} Limouzin).

Si les Athéniens s'impatientaient d'entendre toujours dire Aristide le Juste, on comprend que certains Français s'exaspèrent du

tapage étourdissant que fait M. Boulanger. On pourra juger de l'état nerveux qu'il produit par l'extrait suivant d'une de nos correspondances. Sans pitié ni remords, notre ami voudrait qu'on appliquât au bruyant général

La Peine du Talion.

« Il y a quelque temps, dit-il, lorsque M. Boulanger était ministre de la guerre, il y avait à l'armée quelques officiers, aimés de leurs camarades et de leurs subordonnés, dont chacun se plaisait à reconnaître la valeur et le mérite. Mais ils avaient le tort d'appartenir à la famille d'Orléans, ils pouvaient devenir dangereux (qui sait ? M. Boulanger entrevoyait peut-être déjà les hautes destinées auxquelles il se croit appelé) il était prudent de s'en débarrasser : on les chassa.

« Il y a moins longtemps, lorsque le général Logerot était ministre de la guerre, il y avait à Clermont-Ferrand un commandant de corps d'armée d'une popularité aussi grande qu'inexplicable. Le gouvernement poltron en prit ombrage. Oh ! ne croyez pas que le général fût coupable ! Jamais il ne s'était occupé de politique, il avait toujours mis en pratique la grande loi d'obéissance et de discipline qui est la force des armées ; son comité, ses voyages à Paris, ses intrigues, mensonges et calomnies que tout cela ! Mais c'était un gêneur, et sur un prétexte on le chassa.

« Les princes d'Orléans étaient vengés ! Au lieu de suivre leur exemple, d'accepter cette épreuve et de protester par la dignité de sa vie contre cette injustice, M. Boulanger n'a eu ni repos ni patience qu'il n'ait occupé la France entière de sa remuante personnalité. Il a réussi et doit être content.

« Mais le gouvernement ne doit pas l'être autant. M. Floquet ne sait plus où donner de la tête et l'administration de M. Lozé chante les Pioupiou d'Auvergne.

« Aussi, je me demande pourquoi le même gouvernement qui, d'un cœur léger, exilait naguères ceux qu'on appelait les prétendants, hésite à se débarrasser pour tout de bon de ce grand agitateur qui pose

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

Peu à peu cependant la jeune fille devint plus calme ; elle grava dans sa mémoire les derniers conseils de sa mère mourante, elle comprit tout ce qu'ils avaient de sublime, elle se promit de les suivre et d'y être fidèle à tout prix et à jamais. Son esprit, qui la veille encore était insouciant, reçut une atteinte profonde ; il prit pour toujours, à cette heure décisive, le caractère qu'il devait garder toute sa vie, caractère de force et de douceur à la fois. Son cœur se brisa, il plia sous le poids de la douleur, mais ce ne fut que pour remonter plus haut, ainsi qu'un fruit balancé sur la branche par le vent d'orage se penche vers la terre et se redresse ensuite avec plus de vigueur. Quand le prêtre la vit calmée, il se releva, regarda un instant avec tristesse le beau visage de mistress Mac-Gaway, ses traits réguliers que la mort avait embellis et revêtus d'un calme majestueux, puis, se retournant, il appela le vieux pêcheur qui était toujours agenouillé au fond de la

— Glenford ! dit-il.

Le vieillard se leva et s'avança vers le curé.

C'était un homme de soixante-cinq à soixante-dix ans ; ses épaules étaient voûtées par le rude travail qu'il avait exercé presque toute sa vie ; des mèches de cheveux blancs couraient sur son front ; il avait le teint brulé par le soleil et la brise de mer ; sous ses épais sourcils on voyait apparaître deux yeux gris et clairs tout entourés de petites rides ; son nez était bombé et retombait sur une bouche largement fendue, aux lèvres minces ; un collier de barbe blanche entourait son visage et couvrait le haut de sa vareuse de matelot, en grosse laine bleue. Quand il s'approcha du lit de la morte, ses jambes tremblaient, et il passa rapidement le revers de sa main sur ses yeux pour écarter les larmes qui roulaient sur ses joues creuses.

— Glenford, dit le curé, tu vas veiller ici jusqu'au petit jour ; quand il poindra, tu iras au village porter la nouvelle et t'occuper de faire préparer ce qui est nécessaire pour l'enterrement de mistress Mac-Gaway. M'entends-tu ?

— Oui, monsieur le curé.

— C'est bien. Vous, Betsy, continua le bon prêtre en s'adressant à la femme qui s'approchait, vous allez laisser mis Ellen ici pendant quelque temps, puis vous lui ferez prendre un peu de repos : la pauvre enfant en a grand besoin.

Enfin le curé s'approcha de la jeune fille, il lui

toucha l'épaule ; Ellen, en se redressant, le vit debout devant elle.

— Ma chère enfant, lui dit-il, Dieu vous a repris votre mère, que sa sainte volonté soit faite ! Vous êtes bien seule en ce monde, mais il vous reste un ami : le vieux curé de Dumborough sera toujours prêt à vous rendre service. Soyez forte, mon enfant, soyez courageuse.

Et sans attendre la réponse d'Ellen, il s'agenouilla auprès du lit, pria un instant, bénit une dernière fois le corps de la morte, et, faisant un grand signe de croix, sortit de la chambre.

Quand le curé ouvrit la porte, l'orage s'était apaisé, la pluie ne tombait plus, les flots de la mer grondaient avec un bruit sourd et la marée descendait déferlait lentement. Seul, le vent continuait à souffler, vif et piquant : on entendait au loin ses mugissements dans la Vallée-Noire ou au-dessus de la cascade de Derryceunihy. Enfin la lune brillait au ciel, elle jetait sa lumière douce et pénétrante sur les flancs des montagnes et ses rayons y produisaient de merveilleux effets de lumière. Grâce à cette clarté on pouvait apercevoir les branches des pins se tordre sous la rafale, s'abaisser et se relever tour à tour, et quelquefois se briser et tomber à terre avec un bruit sec. Les mouettes essayaient, dans un rayon, de pêcher les poissons qui revenaient à la surface de la mer, et on les voyait, posées sur une roche, le cou

tendu en avant, épier leur proie au passage, se jeter sur elle en poussant un cri et remonter ensuite en la tenant dans leur bec.

Le vieux prêtre jeta un long regard autour de lui, puis, enfonçant son chapeau sur sa tête, il aspira fortement la brise de mer qui lui frappait au visage.

Il traversa d'abord le jardin du cottage. Les fleurs d'Ellen étaient fermées, et les fougères qui croissaient sur les murs et d'où venait le nom de la maison, Fern-Cottage, tremblaient au vent comme des feuilles de saule. Le curé ouvrit la barrière qui fermait le jardin et il se trouva dans un sentier qui conduisait au village.

Des pins le bordaient de temps à autre, et leurs aiguilles mortes, tombant sur le sol, y avaient formé un tapis qui criait sous le pied ; leurs ombres, qui prennent des formes si fantastiques au clair de lune, se dressaient comme de grands bras tordus, et changeaient constamment d'aspect.

Le curé de Dumborough, qui connaissait le chemin de longue date, marchait sans regarder devant lui, et ses souliers à boucles se posaient avec sûreté sur le sentier que la pluie avait rendu glissant. Ses grands pas le rapprochaient vite de son but : il allait, le corps un peu penché en avant, la tête baissée, et ses cheveux, d'un gris d'argent, voltigeaient autour de sa tête. Il avait les traits accentués et forts ; ses grands yeux bleus, creusés

en César et fait à lui seul plus de la page que n'en ont jamais fait tous les princes ensemble. »

La proposition est raide et peut-être peu politique, mais cet état d'esprit explique bien les manifestations antiboulangistes qui éclatent presque partout et qui sans tarder couvriront les acclamations et les cri de : Vive Boulanger !

NOUVELLES MILITAIRES

LE CARROUSEL DE BORDEAUX

Voici le compte rendu, extrait de la *France militaire*, du carrousel donné dimanche à Bordeaux par le 6^e hussards :

« La première partie a été exécutée avec un remarquable ensemble par des officiers, des sous-officiers et civils.

» Après les différents exercices : courses de têtes, bagues, javelots, etc., les vainqueurs se sont rangés devant la tribune officielle et ont reçu des mains du Président de la République, de l'amiral Krantz, de M. Deluns-Montaud, du président de la chambre de commerce, les prix qu'ils venaient d'enlever à la pointe du sabre, de la lance ou du javelot.

» Voici la liste des prix :

» Prix d'ensemble, offert par la ville de Bordeaux, décerné à M. Billoque, capitaine instructeur.

» Course des têtes. — Officiers : Prix offert par M. le Président de la République, M. Hoquetis. — Sous-officiers : Prix offert par M. le ministre des travaux publics, M. Allain.

» Course de bagues. — Officiers : Prix offert par M. le ministre de la guerre, M. Duvigneau. — Sous-officiers : Prix offert par la chambre de commerce, M. Cabanot.

» Course du javelot. — Officiers : Prix offert par M. le ministre de la marine, M. de Gelis. — Sous-officiers : Prix offert par les officiers du 6^e hussards, M. Gassion.

» Les lauréats remontent à cheval. Les quadrilles se reforment ; les cavaliers font au galop le tour de la place, et par deux, par quatre, par huit, par seize, par trente-deux, franchissent, au milieu des bravos, avec un entrain superbe, une haute barrière. Le carrousel civil est terminé.

» Le carrousel militaire qui a terminé cette superbe fête a été de beaucoup le plus intéressant et le plus attachant, parce qu'il a permis aux spectateurs d'admirer une restauration très intéressante de costumes militaires.

» A la première quadrille prenaient part les hussards de Lauzun et ceux de la première République, avec la culotte bleue, la veste bleue aux brandebourgs verts, le dolman bleu et le plumet noir et blanc pour les officiers, noir et jaune pour les sous-officiers.

» Dans la seconde quadrille, on remarquait les hussards du premier Empire avec la culotte bleue, les bottes rouges, la veste aux brandebourgs jaunes, le dolman bleu avec fourrure et kolback rouge.

» Dans la troisième quadrille, c'était les hussards de la garde du second Empire, portant la culotte rouge avec deux bandes d'argent, la veste rouge aux brandebourgs blancs et le kolback de fourrure noire.

» Dans la quatrième quadrille, les hussards portaient l'uniforme actuel.

» Après les différentes figures, croix de Malte, serpentine, contre-changements de main, les cercles, etc., etc., une charge en ligne, pendant laquelle se mêlent le bruit du canon, le crépitem d'une vive fusillade, les cris de : « Vive l'armée ! » a terminé cette fête superbe qui a produit une profonde et ineffaçable impression.

» Avant de quitter l'enceinte du carrousel, M. le Président de la République a remis les palmes d'officier d'académie à M. Marot, trésorier du comité d'organisation du carrousel, et à M. de Fonremi, officier de réserve au 6^e hussards, qui avait dessiné avec un art parfait et une scrupuleuse exactitude les costumes des hussards de Lauzun, du premier et du second Empire.

» Le chef de l'Etat, en arrivant au carrousel, a remis les insignes de la Légion d'honneur à MM. Domenech, capitaine au 6^e hussards, et Decamp, capitaine au 15^e dragons.

» Au moment où il se retirait, M. Carnot a reçu, en souvenir de la fête à laquelle il venait d'assister, un superbe volume édité avec un luxe tout artistique par MM. Malleville et Bouchon, à Libourne.

» Ce volume est intitulé : *Historique du 6^e hussards*. Le texte est de M. le capitaine Voisin ; les illustrations et les aquarelles sont de M. de Fonremi.

» Les officiers du 6^e hussards ont également remis au chef de l'Etat, pour M^{me} Carnot, un magnifique éventail. »

La tenue des soldats

Le ministre de la guerre, ayant constaté un fâcheux relâchement et surtout une grande diversité dans la tenue des militaires en permission, vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée une note pour les inviter à veiller à la stricte exécution de la circulaire du 14 juin 1884.

Il est certain qu'on rencontre dans les grandes villes, notamment à Paris, des soldats, voire même des sous-officiers, dont la tenue irrégulière et négligée produit la plus pénible impression et compromet le prestige de l'armée.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

PASSAGE DU PRÉSIDENT CARNOT à Saumur

Dans la précipitation avec laquelle nous avons signalé le passage de M. Carnot à Saumur, nous avons forcément dû faire des omissions que nous chercherons à réparer.

Sur le quai de la gare étaient réunis aux autorités de Saumur : M. Maillé, maire

d'Angers, MM. Leroy et Chabrun, adjoints, et un certain nombre de conseillers municipaux de notre chef-lieu de département ; M. Forquet de Dorne, premier président de la Cour d'appel, Moras, procureur général. Cette députation avait quitté Angers à 11 heures 26. Étaient également présents : MM. Haran, conseiller général, maire de Saint-Clément-des-Levées, Galbrun, maire de Gennes, Bouju, maire de Saint-Lambert-des-Levées.

M. le Préfet de Maine-et-Loire était allé à la rencontre de M. Carnot jusqu'à la limite du département, ainsi que M. Cottineau, sous-préfet de Saumur, et tous deux avaient pris place dans le wagon du Président qui avait reçu déjà M. Carrey de Bellemare, commandant le 9^e corps d'armée à Tours.

M. Combiar a reçu le Président de la République. Ainsi que nous l'avons dit, il avait prononcé les premières paroles de son discours de bienvenue, lorsqu'il a été interrompu par la musique, par les sifflets de la machine, qui tous semblaient d'accord pour couvrir les cris de : « Vive Boulanger ! » Heureusement que la presse est là pour conserver ce morceau d'éloquence :

J'ai l'honneur, Monsieur le Président de la République, de vous souhaiter la bienvenue dans notre ville.

Permettez-moi de vous exprimer, ainsi qu'aux sympathiques ministres qui vous accompagnent, tous les regrets que nous éprouvons de ce que vous ne puissiez séjourner parmi nous.

Notre cité républicaine est, vous le savez, presque isolée au milieu de campagnes réactionnaires.

Cette situation dure depuis longtemps. Il y a bientôt un siècle, Saumur défendait la République quand la grande insurrection vendéenne éclatait à ses portes.

Notre ville fut conquise par l'armée royaliste, pour peu de temps, grâce à votre illustre aïeul qui sut communiquer aux armées républicaines une vigoureuse impulsion, et mériter le titre glorieux d'organisateur de la victoire.

Ces luttes formidables ont laissé dans ce pays des germes profonds ; aussi n'est-il pas surprenant que nous ayons beaucoup de peine à gagner à nos idées les habitants de nos campagnes. C'est vous dire, Monsieur le Président, que nous, républicains de l'Ouest, nous avons absolument besoin du concours actif et de la sollicitude constante du gouvernement de la République.

Le Président de la République a remercié M. Combiar de l'accueil sympathique qui lui était fait, et lui a promis l'appui et la sympathie du gouvernement pour la ville de Saumur.

Il est fâcheux que M. le Maire n'ait pas pris place dans le wagon présidentiel pour exposer au chef de l'Etat quels étaient ses besoins. Ils sont multiples ; mais il aurait dû réclamer une garnison pour le Château. N'est-il pas étrange que, dans une sous-préfecture de première classe, il n'y ait pas un seul poste en ville, et que pour rendre les honneurs au Président ou pour veiller à sa personne on doive avoir recours à deux

garnisons les plus proches, Fontevault pour l'escorte, et Angers pour la musique ? Est-ce que l'Ecole de cavalerie ne devrait pas aussi avoir sa musique ? Il y a bien d'autres établissements similaires qui en possèdent, et on se rappelle que jadis la musique de l'Ecole de Saumur marchait de pair avec les musiques d'élite de Paris.

On se demandait aussi pourquoi le bataillon scolaire, pour lequel la ville fait tant de sacrifices, n'a pas été réuni dans la circonstance ? C'était le cas de faire cette exhibition, si l'on avait en vue que de faire honneur au Président. Enfin les pompiers eux-mêmes ont bien droit de se demander pourquoi on ne les a pas réunis. S'ils sont à la peine, il est bien juste aussi qu'ils soient à l'honneur. Partout leurs collègues ont été appelés sur le passage de M. Carnot ; à Saumur, les officiers de la compagnie seuls faisaient partie de la réception.

Comme nous l'avons dit hier, le président de la société de secours mutuels *L'Alsace-Lorraine* n'a pas pu exprimer à M. Carnot les sentiments d'attachement à la France de ses compatriotes ; mais M. Kempf lui a remis le texte qui les renferme. Nous sommes heureux de pouvoir les reproduire :

« Monsieur le Président,

» Les membres de la société de secours mutuels *L'Alsace-Lorraine* de Saumur sont heureux de pouvoir saluer en personne le premier magistrat de la République ; ils ont l'honneur, Monsieur le Président, de vous souhaiter respectueusement la plus cordiale bienvenue.

» Notre association, fondée dans le but de grouper sous une mutuelle fraternité ceux que l'annexion de nos deux provinces a éloignés de leur pays natal, ne représente aucune coterie politique ; notre seule devise est « Amour de la Patrie, Union, Concorde ».

» Respectueux de l'autorité légale du pays et dévoué au gouvernement chargé d'assurer à la France sa prospérité et son indépendance, nous avons l'espoir, Monsieur le Président, que vous sauriez aussi, à l'exemple de votre illustre aïeul le grand Carnot, organiser la victoire, le jour où la Patrie serait en danger.

» Vive la France ! Vive la République ! »

M. Carnot a serré la main de M. Kempf.

Le ministre de la marine, l'amiral Krantz, originaire d'Alsace, a été très ému de cette manifestation spontanée de ses compatriotes.

M. Carnot n'a pas eu le temps de répondre au désir de la municipalité et d'accepter le lunch qu'elle lui offrait et était servi, par M. Pallu, de Saumur, dans la salle d'attente transformée *ad hoc*. Quelques membres de la suite ont dégusté les vins des coteaux de Saumur... Mais la cloche sonna, les appels en voiture retentissent et il fallait partir. Vite sont remontés en wagons, avec le Président, M. Krantz, ministre de la marine, et son officier d'ordonnance, M. Lockroy, ministre du commerce, M. Deluns-

au fond de sourcils épais et rudes, avaient une expression de douceur évangélique qui appelait la sympathie ; son front élevé, son nez long et assez large, et sa bouche, très finement dessinée, souriait avec bonté. Il était d'une maigreur excessive ; rude pour lui-même, il ne craignait ni le froid, ni la chaleur, ni la pluie, ni l'orage ; mais quand il s'agissait de ses paroissiens, il trouvait dans son cœur une tendresse de père, et bien souvent on l'avait vu pleurer avec eux, ou aider les pauvres dans leurs travaux. C'était le secret de l'affection profonde que les pêcheurs lui avaient vouée.

En ce moment le cœur du bon prêtre souffrait cruellement pour la pauvre Ellen, et, pendant qu'il marchait en réfléchissant, sa pensée se traduisait de temps à autre par des mots entrecoupés :

— Pauvre enfant !... Seule au monde !... Et si jeune !... Quels dangers autour d'elle !...

Et il continuait sa route à grands pas.

Puis il reprenait, poursuivant sa pensée :

— Que va-t-elle devenir ?... Sa mère n'était pas riche... elle n'a aucun parent !...

Et pendant qu'il descendait et remontait dans son esprit toute la lignée des O'Connell et des Mac-Gaway avec leurs branches collatérales, dont il avait si souvent entendu parler au Fern-Cottage, il cherchait s'il n'en restait pas un seul de vivant.

Il arriva ainsi aux premières maisons de Dum-

borough ; son regard se fixa un instant sur les chaumières où dormaient ceux qu'il appelait ses enfants, puis le pasteur s'arrêta devant la porte de son humble presbytère, fouilla dans sa poche pour y trouver la clef et franchit le seuil en poussant un soupir.

II

Margaret O'Kennogh, qui venait de mourir, était née en 1819 ; et sa mère, qui était la cousine germaine d'O'Connell, lui donna pour parrain le grand défenseur de la foi en Irlande. Aussi, dès que Margaret eut l'âge de raison, elle s'attacha à son oncle d'une affection presque filiale, et elle aimait à passer sur ses genoux les soirées d'hiver, quand il n'était pas occupé aux intérêts de la ligne nationale qu'il avait formée en 1823. Un peu plus tard, en 1830, Margaret venait de faire sa première communion ; elle apprit l'entrée d'O'Connell à la Chambre des Communes ; elle en ressentit une vraie joie et se mêla du fond du cœur aux acclamations qui portaient de tous les coins de l'Irlande pour saluer le vainqueur, le libérateur de son pays, le véritable auteur de l'émancipation des catholiques.

Sa mère l'avait laissée orpheline de très bonne heure, et sa jeunesse fut consacrée à soigner un père infirme que la douleur rendait difficile. Margaret se dévoua à son père avec toute l'ardeur de son affection pour lui. Une de ses principales

privations à cette époque était de ne voir son oncle que très rarement, car O'Connell, retenu à la Chambre, revenait peu à son comté de Kerry. Mais Margaret lui écrivait souvent, et dans ses rêves d'enfant patriote qui voulait contribuer, elle aussi, à sa manière et à sa mesure, au triomphe de la cause catholique, elle destinait ses lettres à distraire le grand orateur chrétien des préoccupations qui l'accablaient, en lui parlant de cette belle Irlande qu'il aimait tant.

En 1841, la jeune fille saluait avec joie l'élection d'O'Connell comme lord-maire de Dublin. Elle pouvait enfin profiter des leçons et de la présence de son oncle et l'écouter parler, pendant qu'il était installé dans le grand fauteuil que Margaret lui préparait, apprenant à côté de lui comment il faut respecter les traditions de famille.

Malgré ces joies intimes, Margaret vieillissait. Elle perdait sa fraîcheur, son front se plissait parfois de rides très fines qui marquaient ensuite et qui restaient. Mais que lui importait ? Elle s'était dévouée à son père, et elle était bien résolue à remplir jusqu'au bout sa mission.

En 1847, O'Connell, qui avait épuisé ses forces dans une lutte acharnée, mourut à Gènes.

La douleur de Margaret fut profonde, elle avait à pleurer à la fois pour elle, pour sa famille et pour sa patrie. Mais sa piété et son courage l'élevèrent au-dessus de l'épreuve : elle se remit

à soigner son père, relisant avec lui les lettres d'O'Connell, passant à ses côtés les veilles d'hiver, dans ce grand fauteuil que son oncle aimait. Enfin, une dernière douleur vint changer sa vie : M. O'Kennogh mourut. Margaret se retira chez une vieille cousine et là elle connut Fergus Mac-Gaway. Celui-ci apprit vite à l'aimer ; il se dit qu'il ne laisserait pas ce cœur d'élite passer sur son chemin sans essayer de se l'attacher, et pensa avec raison que ses cheveux lamés de fils d'argent n'effraieraient pas les trente-trois ans de Margaret. Deux ans après, en 1854, elle était sa femme, et Fergus Mac-Gaway l'emmena au Fern-Cottage. Puis, quand le printemps vint faire reflourir les broyères, Ellen dormait dans son petit berceau.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

A cette époque de l'année où les légumes frais sont encore si rares et si chers, nous recommandons aux personnes soucieuses de leurs intérêts, les excellentes conserves de *Petits Pois et Haricots verts* de la maison *Bonvais-Flon*, de Nantes, vendus à l'*ÉPI-CERIE CENTRALE* : 0 fr. 50 c. la boîte de 1/2 litre pour 3 personnes, 0 fr. 95 c. la boîte pour 6 personnes, et la boîte de 2 litres pour 12 personnes 1 fr. 75 c.

Montaud, ministre des travaux publics, et le colonel Lischsteinstein.

L'arrêt à la gare de Saumur a été de près d'un quart d'heure.

Le train se composait de quatre wagons-salons, dont deux pour le Président et les ministres, un pour les employés de la ligne de l'Etat et un pour les invités, d'un sleeping-car, d'un salon international pour la Presse, de la Compagnie de Madrid à Paris, d'un wagon-restaurant où on pouvait voir une partie de la suite du Président en train de déjeuner, et enfin de deux voitures de première classe.

Il est superflu de dire que la *Musique Municipale* a donné son concours à cette réception. Nous avons omis de la signaler hier, mais on sait que dans les réunions et fêtes publiques elle tient toujours le premier rang. C'est par erreur que nous avons cité l'*Harmonie Saumuroise*.

Aussitôt que le train présidentiel a été perdu de vue, la compagnie de Fontevault a regagné sa garnison sans faire aucune halte en ville.

C'est le troisième Président de République qui met sur pied la population de Saumur : le prince Louis-Napoléon en 1849, le maréchal de Mac-Mahon en 1875, et hier M. Carnot.

Il est bon de rappeler que les deux premiers n'ont pas dédaigné la ville et ont séjourné dans nos murs. Malgré l'intérêt tout particulier que Saumur doit présenter à un chef de l'Etat, le dernier n'a fait que passer à la gare. Le prince Napoléon et Mac-Mahon étaient guerriers et s'intéressaient aux choses et institutions militaires; M. Carnot n'est qu'un simple ingénieur et n'a paru prendre intérêt qu'à la construction du pont métallique d'après les plans de M. Tresca.

M. Carnot a conservé à Saumur cet air triste et fatigué qu'on a constaté dès Bordeaux. On lui est reconnaissant de la bonne grâce qu'il met à saluer la foule qui ne lui ménage pas cependant les cris boulangistes.

On l'estime sans prestige, a dit un de nos confrères de la presse parisienne, on le regarde sans intérêt, et on n'éprouve pour lui ou contre lui rien qui ressemble à un sentiment chaleureux de sympathie ou à un mouvement violent d'hostilité.

La société colombophile le *Messageur Angevin* avait envoyé hier à Saumur et à Montreuil-Bellay une escouade de ses messagers aériens pour relater les faits du passage de M. le Président de la République.

Ces dépêches ont été affichées au siège de la Société, hôtel d'Anjou (café du Sport), à Angers, et transmises à la presse de cette ville.

Nous trouvons, en effet, dans l'*Union de l'Ouest* la dépêche suivante reçue par pigeon voyageur :

« Montreuil-Bellay, 1^{er} mai, 1 heure. — On annonce l'arrivée du train présidentiel. La foule se porte vers la gare. Les autorités présentes par préfet et sous-préfet. Cris de : Vive la République ! Vive la France ! — Gare pavoisée.

« Préfet et sous-préfet prennent train pour Saumur. »

Voici maintenant une dépêche de Parthenay relatif au départ de Rochefort et au parcours sur la ligne de l'Etat :

« 1^{er} mai, 11 h. 45, matin.

« Le départ de Rochefort s'est effectué sans incident.

« Sur le parcours, les populations ne paraissent même pas aux gares.

« A Niort, pendant la réception des autorités, des cris boulangistes très nombreux s'élevaient de la foule.

« Au départ du train, hier soir, également à Rochefort, il y a eu quelques manifestations. »

Le Président est arrivé hier soir à Paris, gare Montparnasse, à 7 heures 40.

INCIDENT DE VOYAGE

On lit dans le *Petit Journal* :

« Un incident s'est produit à Rochefort pendant le trajet du Président, de la gare à la préfecture. Un individu s'est accroché à la portière de la voiture de M. Carnot et lui a crié dans l'oreille : « Vive Boulanger ! »

« Le Président, effrayé, s'est rejeté en arrière; l'amiral Krantz, craignant un attentat, s'est jeté au-devant de l'individu et l'a repoussé; les agents ont arrêté immédiatement cet homme. »

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Sur le passage à la discussion des articles de la proposition de loi tendant à autoriser la compagnie du canal de Panama à émettre en France des titres remboursables avec lots.

Pour, 496. — Contre, 405.

Ont voté pour : MM. Berger, de la Bourdonnaye, de Maillé, Merlet, de Soland, de Terves.

N'ont pas pris part au vote : MM. Fairé, général Lacretelle.

Sur l'ensemble de la proposition de loi tendant à autoriser la compagnie du canal interocéanique de Panama à émettre en France des titres remboursables avec lots.

Pour, 284. — Contre, 128.

Ont voté pour : MM. Berger, Fairé, général Lacretelle, de la Bourdonnaye, de Maillé, Merlet, de Soland, de Terves.

THÉÂTRE BÉNÉVENT

Par ces temps de disette théâtrale, il est très-heureux que nous possédions actuellement à Saumur la famille Bénévent, dont la confortable loge est installée depuis quelque temps quai de Limoges.

Faute de grives on mange des merles, dit un vieux proverbe; mais il y a merle et merle, et le merle Bénévent a cela de particulier, qu'il remplace fort bien certaines gr...ives de notre connaissance.

Hier soir, la troupe de M. Bénévent jouait *Les Domestiques*, le charmant vaudeville bien connu, où quelques-uns des interprètes auraient certainement fait bonne figure sur une plus grande scène. Nous avons applaudi sincèrement M^{mes} Porondel, dans le rôle de Julie, et Constance dans celui de Cécile. Les rôles de Joseph et de François ont été fort bien tenus par MM. Bénévent et Cassagne.

Dans *Mam'zelle Rose*, M^{mes} Constance et Porondel, et M. Bénévent, nous ont montré de réelles qualités et ont été très applaudis.

Enfin, on peut passer d'agréables soirées au théâtre Bénévent, et nous sommes certains que les personnes qui sont allées une fois voir jouer les artistes du quai de Limoges, retourneront les applaudir.

Judi, nous aurons les *Amours de Cléopâtre et Margot*. Dimanche, les amateurs du beau drame ne manqueront pas d'aller entendre les *Deux Orphelines*, le si grand succès de la Porte-Saint-Martin.

GRAND CIRQUE INTERNATIONAL

Les débuts du cirque Sam Lockhart, qui devaient avoir lieu hier soir, ont été remis à ce soir par suite du retard dans l'arrivée des chevaux.

Aujourd'hui tout est complet à Saumur, et ce soir, sans faute, les portes du vaste hippodrome du Chardonnet s'ouvriront devant une foule compacte, avide d'applaudir les merveilleux sujets qui composent la troupe de M. Sam Lockhart.

Voici la lettre que le directeur du Cirque International adresse aux habitants de Saumur :

« MESDAMES ET MESSIEURS,

« C'est la première fois que je suis appelé à l'insigne honneur de me présenter devant vous, pour vous offrir des représentations équestres et gymniques. Le tableau de ma troupe vous prouvera que je n'ai reculé devant aucun sacrifice pour m'assurer le concours d'Artistes de premier ordre : Français, Anglais, Américains, Italiens, Espagnols (pas d'Allemands), et d'attractions de tous genres, et surtout de la nouveauté n'ayant jamais paru à Saumur, voyez, jugez et appréciez.

« Trop heureux, MESDAMES ET MESSIEURS, si vous voulez me réserver une part de vos sympathies braves, et me prouver, par votre présence, que mes efforts tentés pour vous plaire ont été couronnés de succès.

« Daignez agréer les sincères remerciements anticipés de votre serviteur.

« SAM LOCKHART. »

SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT. — Hier soir, un commencement d'incendie s'est déclaré, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, chez M. Mercier, négociant.

Un jeune enfant avait eu l'imprudence d'approcher une lumière d'une bonbonne de pétrole. L'enfant n'a eu aucun mal et en a été quitte pour la peur.

Aussitôt l'alarme donnée, M. Mercier, aidé de quelques voisins, a pu se rendre

maître du feu en quelques instants, en couvrant la bonbonne enflammée de terre et de sable.

Les dégâts sont insignifiants.

ANGERS. — La semaine dernière, mourait à l'Ecole des Arts et Métiers une religieuse infirmière. C'est au chevet d'un élève que sœur Mélanie avait contracté le mal qui l'a conduite au tombeau.

En cette pénible circonstance, tous les élèves ont voulu montrer combien ils étaient reconnaissants envers cette noble femme qui s'était dévouée pour un des leurs.

Vendredi dernier, ils ont fait à la religieuse de magnifiques obsèques dans l'église de la Trinité. Toute l'Ecole était présente avec sa musique.

Le char funèbre était orné de couronnes de fleurs offertes par les élèves. L'une d'elles, d'une beauté remarquable, était portée à la main par plusieurs jeunes gens.

C'est ainsi que partout le zèle des sœurs de charité entraîne l'admiration. Pourquoi donc le gouvernement persécute-t-il ces saintes femmes? (J. de Maine-et-Loire.)

Concours hippique. — Dans sa séance de lundi soir, le Conseil municipal a décidé qu'un concours hippique aurait lieu à Angers, sur le Champ-de-Mars, les samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 mai prochain. Une somme de 5,000 francs, dont 4,500 affectés à des primes, a été votée à cet effet.

Musique militaire. — Par ordre de M. le général de division, la musique militaire se fera entendre le dimanche et le jeudi, de 4 à 5 heures du soir, à partir du 4^{er} mai.

Gendarmerie. — M. Dupac, maréchal des logis de gendarmerie à Angers, est promu sous-lieutenant à Mézières.

M. Girard, maréchal des logis chef de la brigade de gendarmerie d'Angers, vient d'être promu sur place au grade d'adjudant.

On a célébré lundi, à Sainte-Clotilde de Paris, le mariage de M^{lle} Marthe de La Bouillierie avec le comte de Talhouët.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M^{sr} l'évêque d'Angers.

UN MARIAGE DANS LA VIENNE

Mardi 24 avril a été célébré, à Romagne, le mariage de M. Delahaille avec M^{lle} Lebas de Lacour, nièce de M. Pain, député de la Vienne.

De nombreux parents et amis s'étaient donné rendez-vous pour la circonstance. L'hospitalité la plus large, la plus gracieuse leur a été offerte par M. et M^{me} Lebas de Lacour.

Il est une tradition qui veut que, sur le passage des jeunes époux, les amis mettent un bouquet devant leur porte. Il n'était guère de maisons qui n'eut le sien, sans compter les feux de joie dressés sur la route, tellement est grande la popularité dont jouissent, dans le pays de Romagne, M. Lebas de Lacour et sa famille.

Après déjeuner, les enfants de l'école libre fondée par M. Pain sont venus présenter leurs vœux à M. Delahaille et à l'aimable et jeune épouse.

Le mauvais temps, qui est survenu dans la soirée, a empêché le feu d'artifice, mais le dîner a été suivi d'un bal qui a duré jusqu'au petit jour.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} mai. La liquidation s'opère sans difficultés, les cours de nos rentes faiblissent cependant un peu par suite de quelques réalisations : 3 0/0, 82.15; 4 1/2 0/0 ex-coupon, 105.60.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,396. Les obligations foncières et communales donnent lieu à des échanges suivis; l'épargne recherche avec raison ce titre qui est à l'abri des surprises du marché et qui a un intérêt rémunérateur joint six tirages par an.

La Société Générale est calme à 450. Les Dépôts et Comptes courants se maintiennent solidement à 607.50 en prévision du coupon semestriel de 7.50 à détacher le 1^{er} mai.

L'action de Panama clôture à 326. Les obligations sont très demandées. Le vote de la Chambre a donné à la compagnie une force nouvelle en consacrant cette entreprise et en lui reconnaissant une utilité publique. Nul doute que les cours ne soient bientôt dépassés.

Les Métaux sont à 837.50. La Société n'a qu'un intérêt minime sur les étains et les communications faites à l'assemblée des actionnaires font espérer les meilleurs résultats pour l'exercice.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Transatlantique reste fixée au 31 mai.

La Compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

Le Comptoir d'Escompte se traite à 1,030. Le marché des actions de nos chemins de fer est calme. Les obligations sont très fermes et très recherchées par leur clientèle spéciale.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique. Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 2 mai, 1 h. soir.

EXPLOSION DE DYNAMITE

Outre le Prince Royal, l'explosion d'une boîte de dynamite au fort Tiburtino, près Rome, a blessé un général, un colonel, un lieutenant-colonel et deux capitaines.

L'amiral anglais Ryder s'est noyé hier accidentellement dans la Tamise. L'amiral Ryder avait participé à la guerre de Crimée.

Plusieurs manifestants arrêtés au banquet de M. Boulanger vont être poursuivis, notamment M. Déroulède, non pas en police correctionnelle, mais en simple police.

Deux étudiants, qui ne roulent pas sur l'or, vont chaque matin aux provisions à tour de rôle. A peine celui qui était de corvée, ce jour-là, a-t-il posé sur la table de la cuisine les deux cotelettes qu'il vient d'acheter, que le chat en prend une et file avec. — Allons, bon, dit-il à son ami, le chat qui emporte « la » cotelette!

PLACE DU CHARDONNET

GRAND CIRQUE INTERNATIONAL

Directeur-propriétaire : SAM LOCKHART de l'Hippodrome de Paris
MERCREDI 2 Mai, à 8 heures 1/2 du soir, 1^{re} REPRESENTATION
L'original Dompteur SAM LOCKHART, de l'Hippodrome de Paris
ET SES 6 ÉLÉPHANTS PRODIGIEUX

Exercices gymnastiques et acrobatiques. — La célèbre famille Aragon, les merveilleuses acrobates. — L'intrépide Homme Singe, don Louis. — Le plus grand succès du jour : *Les Pavéurs mélomanes*, par la troupe M. Maisano.

PEPINO ET TONINO Premiers clowns du Grand-Cirque de Madrid.

Le désopilant clown VALDI

PRIX DES PLACES
Stalles, 3 fr. — Premières, 2 fr. — Secondes, 1 fr.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur, Où vous trouverez :

Des Complots Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

M. J. BRUYÈRE

a l'honneur d'inviter le public qu'il a ouvert, rue de la Grise, n° 2, un Cabinet d'Architecte-Expert-Mètreur-Vérificateur.

Employé antérieurement comme conducteur des travaux de la ville de Reims, puis à Saumur pendant deux ans chez un architecte, il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui s'adresseront à lui.

LA VÉRITABLE EAU DENTIFRICE DE BOTOT est seule approuvée L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS Sa supériorité sur les autres dentifrices est donc bien affirmée par une aussi sérieuse recommandation; aussi l'emploi simultané de l'EAU et de la POUDRE de BOTOT est-il spécialement indiqué. Exiger la signature : M. J. BOTOT. ENTREPOT : 229, Rue Saint-Honoré, PARIS France & Etranger : Chez les principaux Commerçants

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT

D'un jugement de Divorce.

D'un jugement contradictoirement rendu entre les parties sus-nommées par le Tribunal civil de Saumur, le 15 mars 1888, enregistré et signifié ;

Il appert : Que M. Jean-Baptiste BERTON, ex-aubergiste, demeurant à Saumur, Admis au bénéfice de l'Assistance judiciaire, par décision du Bureau de Saumur, en date du 14 décembre 1887.

Ayant pour avoué constitué M^e LE RAY, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant dite ville, rue du Marché-Noir, n° 12.

A obtenu à son profit le Divorce contre la dame Marie François, son épouse, demeurant à Saumur.

Ladite dame ayant eu pour avoué dans l'instance M^e ALBERT, avoué à Saumur.

Pour extrait, certifié conforme par l'avoué soussigné.

Saumur, le 30 avril 1888.

V. LE RAY.

Études de M^e HENRY LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 4, et de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

SUR LICITATION

En sept lots,

En l'étude et par le ministère de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau, commis à cet effet,

DIVERS IMMEUBLES

Consistant en Maison et Pièces de terre et vigne,

Sis communes de Montsoreau, Candes et Couziers,

Dépendant de la succession du sieur FÉLIX GUIGNARD.

L'ADJUDICATION aura lieu le **dimanche 27 mai 1888,** à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré,

Et aux requêtes, poursuites et diligences de M. Ludovic Proust, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue Dacier, agissant au nom et comme syndic définitif de la faillite du sieur Félix-Louis-Désiré Guignard, négociant en vins, demeurant à Saumur.

Ayant pour avoué constitué M^e Henri LECOY, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Pavée, n° 1 ;

En présence ou eux dûment appelés de :

1^o M^{me} Jeanne Philmon, veuve en premières nocces de M. Félix Guignard et en secondes nocces de M. Eugène Massip, ladite dame propriétaire, demeurant à Montsoreau ;

2^o M^{me} Marie-Anne-Joséphine Guignard, épouse de M. Louis-François Babin, charretier, avec lequel elle demeure à Montsoreau ;

3^o M. Louis-François Babin, ci-dessus nommé, qualifié et domicilié, tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame son épouse ;

4^o M. Désiré-Louis-Marie Guignard mineur émancipé, demeurant à Montsoreau ;

5^o M. François Guignard, teinturier, demeurant à Saumur, place de la Bilange ; pris au nom et comme curateur à l'émancipation dudit sieur Louis-Marie Guignard ;

Ayant tous pour avoué constitué M^e Louis ALBERT, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue de la Petite-Douve ;

Il sera, le dimanche vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-huit, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau, commis à cet effet par le jugement sus-daté, procédé à la vente sur licitation, en sept lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux et après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, des immeubles dont la désignation suit, dépendant de la succession du sieur Félix Guignard.

DÉSIGNATION

1^o Lot.

Une maison, sise sur la place du bourg de Montsoreau, comprenant : au rez-de-chaussée une chambre à cheminée et chambre au-dessus, grenier couvert en ardoises, à côté une petite cave avec un puits ; un autre corps de bâtiments, composé d'un cellier, chambre et grenier au-dessus couvert en ardoises, petite cour au devant ; joignant au levant M. Réti-veau, au midi le chemin, au couchant Mézé, au nord la place.

Mise à prix..... 666 fr. 66

2^o Lot.

La moitié à prendre en long et au couchant dans un hectare de bois de chênes et bruyères, situé au Sauvage, commune de Couziers, joignant au levant Le Coq, au midi la Grande-Tranchée, au couchant un inconnu et au nord Ledé.

Mise à prix..... 146 fr. 60

3^o Lot.

Treize ares quatre-vingt-quinze centiares de terre, situés à la Geslaude, commune de Montsoreau, joignant au levant Verrouneau, au midi Bouiller, au couchant Desveaux, et au nord Verrouneau.

Mise à prix..... 333 fr. 33

4^o Lot.

La moitié à prendre dans le bout, au couchant, dans vingt-six ares trente-six centiares de vigne, situés au bourg de Montsoreau, joignant au levant Botreau, au midi et au couchant le chemin, au nord Héruault et autres.

Mise à prix..... 466 fr. 66

5^o Lot.

Douze ares trente-deux centiares de vigne, situés à la Moninière, commune de Montsoreau, joignant au levant et au nord la veuve Simon, au midi le chemin, au couchant Bru-neau.

Mise à prix..... 536 fr. 66

6^o Lot.

Trente-quatre ares vingt-cinq centiares de terre et vigne, sis en Noël, commune de Candes, joignant au levant le chemin, au midi Gondouin, au couchant Moreau, et au nord Gondouin.

Mise à prix..... 800 fr.

7^o Lot.

Vingt ares vingt centiares de pré, situés aux Ardeaux, commune de Montsoreau, joignant au levant Guignard, au midi Gendron, au couchant Nau et au nord Château.

Mise à prix..... 316 fr. 66

Total des mises à prix : 3,466 fr. 57

Fait et rédigé le présent extrait, par l'avoué poursuivant la vente, soussigné.

LECOY.

Enregistré à Saumur, le mai mil huit cent quatre-vingt-huit, n° case. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. Signé : L. PALUSTRE.

Pour les renseignements, s'adresser :

1^o A M^e LECOY, avoué poursuivant la vente, à Saumur, rue Pavée, n° 4 ;

2^o A M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Étude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine (1888)

LA FERME

DE GRAVOUILLEAU

Sise à Chétigné, commune de Distré,

Comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables,

Le tout d'une contenance de 6 hectares 19 ares 97 centiares.

On adjointrait à la location, à la convenance du preneur, environ

1 hectare 22 ares de la Terre-de-France, Située sur la route du Coudray, entre le Coudray et Chétigné.

Pour tous renseignements : S'adresser à M^e GAGNAGE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A VENDRE

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal.

QUINCAILLERIE

ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

SAUMUR

Fils de fer galvanisés pour la vigne, Roncees artificielles, Gril-lages galvanisés, Outils et Meubles de jardins.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11.

Reçoit aussi, vins d'Algérie, contenant 11 degrés d'alcool, vins blancs de Staouly et vins rouges de Sabel (province d'Oran).

Prix très avantageux.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.

Vins blancs des Côtes de Saumur à 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 80 fr. ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^o Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains : elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants : SAPHO, par Alphonse Daudet ; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort ; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet ; NELLA, par Martial-Moulin ; la MORTE, d'Octave Féillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement : Trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogrammes, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie ; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1 MAI.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 10	82 25	Est	793 75	795	Obligations.			Gaz parisien	419	519
3 % amortissable	85 12	85 55	Paris-Lyon-Méditerranée	1275	1270	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	529 50	527	Est	390	390
3 % (nouveau)			Midi	1158 75	1157 50	1865, 4 %	521	520 50	Midi	397	397
4 1/2 % (nouveau)	106 85	105 60	Nord	1530	1525	1869, 3 %	408 25	407 50	Nord	405	405
Obligations du Trésor	510	515	Orléans	1310	1302 50	1871, 3 %	398	396 50	Orléans	400	400
Banque de France	3380	3375	Ouest	883 75	882 50	1875, 4 %	515	514	Ouest	397	397 50
Société Générale	450	450	Compagnie parisienne du Gaz	1315	1320	1876, 4 %	514 50	515	Paris-Lyon-Méditerranée	395 50	396
Comptoir d'escompte	1032 50	1035	Canal de Suez	2142 50	2140	Bons de liquid. Ville de Paris	519	517 50	Paris-Bourbonnais	395 50	394
Crédit Lyonnais	565	567 50	C. gén. Transatlantique	533 75	533 75	Obligations communales 1879	477	477 50	Canal de Suez	588	586
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1370	1385	Russe 5 0/0 1870	97 75	97 50	Obligat. foncières 1879 3 %	488	487 25	Panama 6 0/0	380 50	380
Crédit mobilier	302 50	300				Obligat. foncières 1 83 3 %	384 50	383			
Canal Inter.-Panama	328 75	325									

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.